



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION n° 2024/10/135**

Finances locales - subventions

**OBJET :** Demande de subvention « Festival de Théâtre Jeunesse »

**Séance du 14 octobre 2024**  
**Date de convocation : 8 octobre 2024**  
**Membres en exercice : 33**  
**25 présents – 31 votants**  
**Le quorum est atteint.**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

**Présents :**

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, Emmanuelle GAVANON, Agnès AUGUSTE.

**Absents ayant donné procuration :**

Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT  
Francine CHALMETON a donné procuration à Annick CHOPARD  
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Daniel SALMERON  
René GIMENEZ a donné procuration à Emmanuelle GAVANON  
Serge GARNIER a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET  
Carole CALBA a donné procuration à Agnès AUGUSTE

**Absents :**

Sandrine RIOS  
Jean-Pierre GUSAÏ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu à l'unanimité** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2)).

**RAPPORTEUR** : M. Jean DENAT, maire

**EXPOSE** : Le Festival de Théâtre Jeunesse est dorénavant porté par la commune de Vauvert. Cet événement, véritable moment d'échanges et de partages, offre une opportunité unique à tous les jeunes passionnés de théâtre qui, tout au long de l'année, se sont initiés à cet art grâce aux ateliers organisés par la commune. Cette initiative singulière élargit les horizons des jeunes en favorisant la découverte et la création théâtrales. Durant plusieurs jours, des troupes de jeunes comédiens de Vauvert, des environs et de la région auront le plaisir de se produire à Vauvert, réservant de belles surprises aux spectateurs venus les découvrir. En complément, un nouveau projet sera inauguré en 2025 spécialement conçu pour les enfants des quartiers politique de la ville, autour d'un atelier "arts plastiques" avec la réalisation d'un décor pour une pièce de théâtre.

Pour financer ce Festival de Théâtre Jeunesse, la municipalité a sollicité l'ANCT, la DRAC, le Conseil Régional Occitanie et le Conseil Départemental du Gard.

Le coût total de la manifestation s'élève à 13500 €.

**PROPOSITION** : Le rapporteur propose au conseil municipal d'autoriser le Maire à :

- demander des subventions auprès de
  - ANCT : 1 000€
  - DRAC 1 000€
  - Conseil Régional : 2 000€
  - Conseil Départemental : 3 000€
  - CAF : 3 000€
- signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers

**DECISION** : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré  
**DECIDE**

**D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2))

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**A Vauvert, le** 14 OCT. 2024

**Le maire,**

**Jean DENAT**



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....1.7.OCT..2024
- sa notification le.....
- sa publication le.....1.8.OCT..2024.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....

Pour le maire par délégation,  
La directrice générale des services,  
Yolande Cavalier